

Message Royal adressé aux participants au forum transatlantique du leadership

"Louange à Dieu,

Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Monsieur le Président de la Conférence,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable de Nous adresser aux participantes et aux participants à la Conférence de la State Legislative Leaders Foundation, Etats-Unis d'Amérique. Nous souhaitons à Nos hôtes la bienvenue au Royaume du Maroc, et à Marrakech, symbole d'ouverture et espace de dialogue entre les civilisations.

Nous tenons, à cette occasion, à exprimer aux honorables membres de la Fondation, Nos vifs remerciements pour avoir porté leur choix sur le Maroc, afin d'accueillir les travaux du forum transatlantique. Il s'agit de la plus grande manifestation du genre, organisée par votre fondation, et qui se tient pour la première fois de son histoire dans un pays africain et arabe.

Nous voulons également saluer l'action menée par cette fondation en tant qu'organisation indépendante non partisane, œuvrant à l'encadrement et l'accompagnement des hauts responsables dans leurs missions législatives au sein des conseils parlementaires, dans les différents Etats des USA, notamment pour ce qui concerne les présidents des Sénats et des Chambres des Représentants et les chefs de la majorité et de l'opposition dans les deux chambres. Nous engageons donc les parlementaires du Royaume du Maroc et tous les représentants élus des régions et des provinces marocaines, à renforcer les relations de coopération et les échanges d'expériences avec vos honorables institutions.

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Les rapports d'amitié maroco-américaine ne datent pas d'hier, ils sont le fruit de relations historiques privilégiées et exceptionnelles plongeant leurs racines dans l'histoire séculaire commune entre les deux pays, histoire qui remonte au 18ème siècle, où le Maroc fut parmi les premiers pays à reconnaître l'indépendance du jeune Etat américain en 1777.

C'est donc avec fierté que nous évoquons à cette occasion l'importance de la signature de l'accord de paix et d'amitié entre nos deux pays en 1786. Nous gardons également à l'esprit la teneur des correspondances historiques entre le Sultan Sidi Mohammed ben Abdellah (Mohammed IV), et le Président George Washington. Ces échanges ont posé les jalons de relations très solides et durables, fondées sur la coopération et le respect mutuel entre les deux pays, s'érigeant ainsi en modèle de stabilité et de pérennité dans les relations internationales.

Dans le cadre de ces relations séculaires, constamment renouvelées, le Maroc et les Etats-Unis d'Amérique ont procédé à la mise en place de nouveaux jalons dans les relations excellentes qui les unissent. En instaurant à cet effet un dialogue stratégique en septembre 2012, ils ont exprimé leur ferme détermination à œuvrer pour leur renforcement et leur développement, conformément à la volonté commune qui Nous anime, au même titre que Son Excellence, le Président Barack Obama.

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Nous nous félicitons de l'importance et de la pertinence de votre choix du thème : "la démocratie locale et le modèle marocain dans son environnement régional". S'il s'inscrit parmi les préoccupations des membres de votre délégation de haut niveau, ce thème est également en phase avec les réformes profondes engagées par le Royaume du Maroc pour consolider la pratique démocratique aux niveaux national et local.

C'est dans ce contexte que s'insère Notre option irréversible de raffermir les piliers d'un modèle maroco-marocain en matière de gouvernance locale, ayant pour fondements la liberté, la citoyenneté, la participation, la promotion du développement social et économique durable et la libération des énergies créatrices des forces vives de la nation. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un Maroc moderne, attaché à son unité nationale, à son intégrité territoriale, et à la préservation de son identité authentique, unie par la fusion de ses composantes arabo-islamique, amazighe et saharo-hassanie, une identité riche par ses affluents africain, andalou, hébraïque méditerranéen, comme le stipule la nouvelle Constitution du Royaume.

Nous ne considérons pas le choix de la démocratie locale comme une simple déclaration d'intention. En effet, après une longue expérience de décentralisation mise en chantier dans les années soixante du siècle dernier, au lendemain de l'indépendance, cette option est devenue aujourd'hui une réalité constitutionnelle tangible, illustrée par les principes énoncés dans la nouvelle Constitution, qui a fait de la régionalisation avancée le fondement de l'organisation territoriale du Royaume.

Nonobstant les spécificités propres à la forme unitaire ou fédérale de nos deux pays, les deux systèmes ont ceci de commun, du point de vue de l'administration moderne du territoire national, qu'ils s'appuient sur le principe de décentralisation au niveau des différentes instances

territoriales locales. Nous partageons également les mêmes principes fondateurs de la démocratie locale, qui sont consacrés par la nouvelle Constitution marocaine, en l'occurrence la libre administration, la coopération et la solidarité, et la garantie apportée pour assurer la participation des populations concernées dans la gestion de leurs affaires, et favoriser leur contribution au développement humain intégré et durable.

La régionalisation avancée repose sur la consolidation des fondements de la démocratie territoriale, participative et citoyenne, le renforcement du socle culturel, social et historique propre aux différentes régions du Maroc et la promotion de leurs spécificités régionales et locales respectives. Cette dynamique est menée dans le cadre du Maroc unifié des régions, avec ce que cela implique en termes de réforme et de modernisation des structures de l'Etat et de bonne gouvernance fondée sur la répartition la plus judicieuse qui soit des compétences entre le centre et les régions, dans le cadre de la démocratie de proximité. Celle-ci permet à chaque région d'exploiter ses potentialités propres, d'affirmer ses particularités et de jouer le rôle qui est le sien en tant que véritable levier de développement. Elle l'habilite également à prendre en charge le processus de développement économique et social, non pas dans une logique de subordination à l'Etat, mais aux termes d'un partenariat réel avec lui, et avec le secteur privé et la société civile. Le but ultime est de réaliser un développement équilibré et de réduire les disparités entre les différentes régions.

Nous sommes déterminés à assurer une mise en œuvre pleine et entière de ces principes, de sorte que la régionalisation avancée s'étende à toutes les régions du Royaume, avec, au premier chef, les provinces du Sahara marocain.

A cet égard, Nous ne manquerons pas de réaffirmer notre attachement au processus onusien pour le règlement du conflit régional artificiel autour du Sahara marocain, sur la base de notre initiative audacieuse d'autonomie, dans le cadre de la souveraineté, de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale du Royaume. Il s'agit de l'initiative dont la communauté internationale a salué le sérieux et la crédibilité en appréciation de son essence démocratique. Outre la consécration des droits de l'Homme, celle-ci se traduit par la garantie d'une large gestion, par les populations de la région, de leurs affaires locales. Citons aussi la portée stratégique inhérente à cette initiative, qui tend à réaliser le développement et l'intégration maghrébine dans le cadre d'un nouvel ordre maghrébin et à garantir la sécurité et la stabilité dans la région du Sahel et d'Afrique du Nord, en la prémunissant contre les tentations de balkanisation, d'extrémisme et de terrorisme.

Autant de menaces qui guettent désormais tous les pays de la région, et, mieux encore, qui prennent dorénavant l'allure d'une réalité tenace à laquelle tout le monde doit faire face.

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

La dimension économique jouit d'une attention particulière de la part de votre conférence, comme en témoigne la présence des chefs de plusieurs grandes entreprises. Profitant de leur séjour parmi nous, Nous les invitons à explorer les vastes opportunités d'investissement offertes par le Maroc, et à mettre en place de véritables partenariats avec leurs homologues parmi les acteurs économiques marocains.

A cet égard, la promotion des relations économiques avec les Etats-Unis d'Amérique a toujours figuré parmi nos priorités. Cet intérêt trouve sa plus belle illustration dans l'Accord de libre échange entré en vigueur le 1er janvier 2006. Il s'agit du seul traité du genre liant les Etats-Unis d'Amérique à un pays africain.

De surcroît, le Maroc et la Fondation Millenium Challenge ont conclu, en 2007, un contrat pour la réalisation de programmes ambitieux voués à la lutte contre la pauvreté et à la stimulation de la croissance économique. Aujourd'hui, Nous prenons acte, avec une profonde satisfaction, des résultats positifs de ce premier contrat, et envisageons sous de bons auspices les opportunités et les perspectives d'avenir d'une coopération prévue dans le cadre d'un deuxième contrat.

Ces deux exemples, ainsi que de nombreux autres programmes de coopération fructueuse, traduisent tous la volonté commune qui nous anime, et notre ferme détermination à développer ces relations et à les hisser au niveau atteint par les relations politiques entre nos deux pays.

La première conférence économique maroco-américaine, tenue en décembre dernier, a été une occasion d'imprimer une dynamique nouvelle à la coopération entre nos deux pays, et d'identifier les secteurs prometteurs susceptibles d'apporter une importante plus value.

Nous formons le souhait que la deuxième édition de cette conférence, prévue à Rabat en novembre prochain, offre l'opportunité de promouvoir la coopération entre le Maroc et les différents Etats des USA.

Nous avons bon espoir que cette rencontre sera une occasion idoine de passer en revue les mécanismes et les moyens propres à renforcer davantage la coopération en matière d'échange culturel et académique, à favoriser l'accord et l'entente entre nos deux peuples, à prôner la tolérance religieuse et à promouvoir le dialogue entre les religions et les cultures. Autant de principes que nous avons en partage, et que nous jugeons essentiels pour le rapprochement et l'entente entre nos peuples. A cet égard, Nous nous engageons fermement à défendre ces principes et à les préserver contre les risques induits par les différentes formes d'extrémisme, de marginalisation et d'exclusion.

Nous vous souhaitons à nouveau la bienvenue et un agréable séjour au Royaume du Maroc, et formons des vœux pour que vos travaux soient couronnés de succès.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".